

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

ORDRE DU JOUR DU 21 SEPTEMBRE 2026

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2026;
- 3.1 1^{re} période réservée à l'assistance;
4. Administration générale :
 - 4.1 Dérogation mineure de messieurs Louis Larochelle et Jordan Bilodeau concernant l'immeuble situé au 201, 2^e Avenue Est afin de régulariser l'implantation du patio sur la propriété;
 - 4.2 Dérogation mineure de la Succession Émilienne Laroche concernant l'immeuble situé au 829, chemin du Lac-Arthur-Est afin de régulariser l'implantation des bâtiments accessoires sur la propriété;
 - 4.3 Dérogation mineure de M. Mikael Foucalt et Mme Maude Vaillancourt concernant l'immeuble situé aux 980 à 984, rue Jay-Copper afin de régulariser l'implantation des bâtiments accessoires sur la propriété;
 - 4.4 Dérogation mineure de M. André Brousseau et Mme Hélène Roy concernant l'immeuble situé au 11, Place Hivon en lien avec la construction d'un garage isolé sur la propriété;
 - 4.5 Dérogation mineure de Broue-Alliance inc. concernant l'immeuble situé au 8, rue de la Brasserie en lien avec la construction d'un bâtiment accessoire sur la propriété;
 - 4.6 Plan d'implantation et d'intégration architecturale concernant l'installation d'une nouvelle enseigne sur le bâtiment situé au 82, 1^{re} Avenue Est (Mia Pasta);
 - 4.7 Appui à la Semaine de la sécurité ferroviaire;
 - 4.8 Approbation et autorisation de signature d'un protocole d'entente relatif à des travaux municipaux – Développement résidentiel « Domaine des Rives »;
 - 4.9 Adjudication du contrat pour l'acquisition du sel de voirie 2026-2027;
 - 4.10 Octroi d'un contrat à Otis Canada inc. – Modernisation de l'ascenseur du Complexe sportif d'Amos;
 - 4.11 Autorisation de signer une demande d'aide financière avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec;
 - 4.12 Comptes à payer au 31 août 2026;
 - 4.13 Entente de service – Centre de coordination municipal substitut – TNO Lac-Chicobi et Lac-Despinassy;
 - 4.14 Autorisation de signer une entente de réciprocité relative à l'assistance professionnelle en matière de greffe et de continuité des opérations municipales en situation d'urgence avec la Ville de La Sarre;
5. Procédures :
 - 5.1 Adoption du règlement n° VA1-93 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;
 - 5.2 Avis de motion - Projet de règlement n° VA1-94 modifiant le règlement n° VA-1233 relatif à la démolition d'immeubles;
 - 5.3 Avis de motion et projet de règlement n° VA1-95 relatif à la prévention des incendies;

5.4 Adoption du règlement n° VA1-73 fixant les conditions de service d'électricité de la Ville d'Amos et leur application;

6. Dons et subventions :

6.1

7. Informations publiques;

7.1 Statistiques de la construction - Août 2026;

8. Période réservée à l'assistance;

9. Levée de la séance.